

PROGRAMME DE FORMATION**PERFECTIONNEMENT EXPERTISE JURIDIQUE**

Durée : 3 jours

Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Etudier les dossiers de marchés publics en phase d'élaboration, de passation et d'exécution ;
- Développer la méthodologie d'analyse en vue de l'élaboration d'une expertise (plus ou moins poussée) ;
- Réfléchir sur la capacité à définir une orientation suite à l'expertise ;
- Fournir une ou plusieurs solutions suite à la réflexion menée ;
- Informer la hiérarchie, des résultats de l'expertise ;
- Conseiller et apporter sa vision « d'expert » à la hiérarchie.

Etudier les dossiers de marchés publics en phase d'élaboration, de passation et d'exécution

Les règles rédactionnelles des clauses d'un marché et des pièces de la consultation ;

Comment se référer à un clausier ;

Analyse de chaque clause par document et détection des facteurs de risque sur la forme et sur le fond ;

Les risques juridiques (administratif et pénal) ;

La prévention des risques grâce à un contrôle avant publicité et/ou avant exécution.

Développer une méthodologie d'analyse en vue de l'élaboration d'une expertise (plus ou moins poussée)

L'analyse critique, objective et logique ;

Détecter les clauses facteurs de risques juridiques (clauses abusives, excessives, discriminatoires, etc...) ;

La vérification de la solidité et cohérence des pièces constitutives du marché ;

La comparaison avec la jurisprudence et les dispositions législatives et réglementaires ;

La qualification juridique des faits ;

Comparaison et rapprochement des faits juridiquement qualifiés aux règles de droit qui y sont applicables.

Réfléchir sur la capacité à définir une orientation suite à l'expertise

La recherche d'information sur un point litigieux ;

Définir les risques de contentieux suite à l'expertise.

Fournir une ou plusieurs solutions suite à la réflexion menée

Les solutions possibles en fonction des irrégularités détectés et des risques encourus ;

La modification de la procédure ;

Les modifications des dispositions contractuelles litigieuses ;

L'opportunité d'abandon ou de poursuite de la procédure de mise en concurrence.

Informier la hiérarchie, des résultats de l'expertise

Informier sur l'évolution des résultats en cours d'expertise ;

Etablir un compte rendu argumenté des résultats de l'expertise ;

La structure du compte rendu : résumé, argumentaire, solutions et conclusion.

Conseiller et apporter sa vision « d'expert » à la hiérarchie

Le traitement des demandes de la part de la hiérarchie ;

Savoir structurer et formuler les conseils et solutions apportées à sa hiérarchie en langage juridique;

Laisser une alternative aux solutions proposées ;

Valoriser son expertise.

Cas pratiques : 1 cas pratique / jour de formation

- Etude d'une procédure et pièces contractuelles présentant des irrégularités
- Analyse des risques encourus sur des irrégularités supposées (travail sur cas réels)
- Travail d'argumentation sur dossiers litigieux (sur cas réels et décisions du conseil d'Etat)